

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (9), intitulé: "Loi concernant les commissaires du havre de Toronto",

Et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements apportés par le Sénat à ce bill, sans autre modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer",

Et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements apportés par le Sénat à ce bill, sans autre modification.

Comme il est une heure, l'honorable Président quitte son fauteuil pour le reprendre à deux heures et demie.

*Deux heures et demie de l'après-midi.*

Le Sénat reprend sa séance.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion portant deuxième lecture du Bill (17), intitulé: "Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936".

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur ladite motion,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre antérieur, l'honorable sénateur Robertson propose que le Bill (8), intitulé: "Loi modifiant la Loi des commissaires du havre de North-Fraser", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur ladite motion,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre antérieur, l'honorable sénateur Lambert propose que le Bill (42), intitulé: "Loi concernant la Galerie nationale du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur ladite motion,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et—

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.